28

Le grand Rappel
à l'ordre
de Fréron.

Philippe

LE GRAND

RAPPEL A L'ORDRE

DE FRÉRON.

Par un Ami de la Liberté, Membre du Club Électoral.

Quid est stultius, quàm quod libenter facias, curare, ut id diutius facere non possis!

Qui a-t-il de plus extravagant que de se mettre hors d'état de continuer ce qu'on aime tant à faire ?

Cic. Off.

Ou t'emporte, Fréron, la soif de la vengeance? quoi! parceque le Protée *Barrère*, l'Histrion *Collot*, le Noyeur *Carrier* et toute la bande des égorgeurs

et des buveurs de sang, a raisonné conséquemment à ses principes et à ses intérêts sur ton imprudent discours relatif à la Liberté de la Presse, parcequ'elle t'a exclus d'une Société dans laquelle tu t'étais fort empressé de rentrer, espérant apparemment être un de ses meneurs, te voilà, semblable au Samson de l'écriture, agitant les Colonnes de l'édifice sous les débris duquel tu serais inévitablement écrasé.

Je pourrais applaudir à ta politique, si tu te bornais à demander que les Jacobins fussent soumis à une nouvelle épuration, qui en ferait sortir tes ennemis et t'y reporterait triomphant; si tu ne réclamais la *Liberté de la Presse* que pour toi, tes collégues, et même encore pour ceux de tes amis qui ne sont pas membres de la Convention.

Mais vouloir détruire une Société qu'avec un peu d'adresse on peut *Utiliser*; (pour soi, du moins.) Mais monter sur les toits pour prêcher la Liberté de tout écrire..... Ah! Fréron! Fréron! si Voltaire vivait, comme il te trouverait digne *de Monsieur ton père!*

Toi! Législateur dans le Senat, Consul dans les Départemens, Général aux Armées, cumulant tous les pouvoirs et jaloux de les conserver, tu réclames la Liberté de la Presse! quelle sotise!

Eh! ne vois-tu donc pas que si elle profitait de

sa liberté, le despotisme qui pese sur nous, sous le nom de Gouvernement Révolutionnaire, le despotisme dont tu ne parais pas encore las d'exercer ta portion, serait infailliblement renversé.

La Presse libre ! elle signalerait toutes les factions.

Elle prouverait qu'aucune de celles qui s'agitent dans la Convention et déchirent le sein de la Patrie, n'est de bonne foi.

Qu'également avides de pouvoir, elles sont toutes les ennemies de la justice dont elles parlent sans cesse.

Qu'il importe peu, que ce soit celle de *Barrère* ou celle de *Fréron* qui reste victorieuse dans cette guerre à mort qu'elles se sont déclarées.

Et que le bonheur de la France n'est pas plus attaché au succès de l'une qu'à celui de l'autre.

La Presse libre ! elle vous demanderait à vous les dépositaires de la toute puissance, pourquoi après avoir abattu les tyrans, vous avez laissé subsister toutes celles de leurs œuvres qui ne contrariaient pas vos passions.

Elle vous demanderait pourquoi dans ces innombrables bastilles qui souillent le sol de la Liberté, il éxiste encore presque autant de prisonniers que du tems de Robespierre.

Et si vous lui repondiez que vous n'avez conser-

vé les Bastilles que parcequ'il fallait s'assurer des complices du tyran Robespierre ; elle vous repliquerait que le tyran abattu, ses complices privés seulement de leurs places, vous auraient mieux servi par la clémence que vous auriez exercée envers eux, par le pardon que vous leur auriez accordé, qu'ils ne pourront le faire par leur supplice même.

Elle ajouterait que les complices de Robespierre ne sont qu'en minorité dans ces lieux de détention; et que ces milliers de citoyens que vous y gardez comme suspects, comme aristocrates, comme parens d'émigrés, déposeront devant la postérité contre vous qui violez en eux la liberté individuelle, la liberté des opinions, le principe que le fautes sont personnelles, le droit de propriété enfin, consacrés et garantis par ces droits de l'Homme et du Citoyen que vous avez solemnellement déclarés imprescriptibles et inaliénables.

La Presse libre ! avec quelle indignation elle vous arracherait le masque de justice dont vous prétendez vous couvrir Citoyens, crierait-elle aux Français, ces hommes dont vous lisez les écrits avec avidité parcequ'ils sont dirigés contre les artisans des maux que vous avez soufferts, eh bien ils ne sont pas meilleurs que ceux qu'ils attaquent avec tant de fureur.

Non, ils ne sont pas meilleurs, car en ne négli-

geant aucun moyen de détruire ceux dont ils sont jaloux, ils marchent sur les mêmes erremens et légitiment les mêmes injustices.

Ils l'ont bien abolie cette éxécrable loi du 22 Prairial qui a tant fait couler de sang innocent; mais les terribles conséquences de ces assasinats Juridiques, ils les ont laissé subsister. Pleins de chaleur, s'il s'agit d'assouvir leurs vengeances, ils sont de bronze s'il est question d'essuyer les pleurs de la veuve, de restituer le patrimoine de l'orphelin.

Que deux infortunés (*) dont la famille entière fut immolée aux noirs soupçons du tyran, se présentent à leur barre pour réclamer la dépouille de leur père, un froid ordre du jour écartera cette Pétition : et ces hommes qui se targuent de justice et d'humanité, applaudiront encore à celui (**) qui aura l'impudeur de les assurer que par cette barbarie ils rendent hommage à l'institution des Jurés, comme

---

(*) Les frères Renaud.

(**) *Bourdon de l'Oise.* C'est le même qui déclarait dernièrement contre-révolutionnaires ceux qui, usant du droit de Pétition, demandaient à la Convention Nationale qu'elle rendit à la Commune de Paris ses Magistrats. S'ils ont pu se révolter en faveur de Robespierre, disait-il, ne pourraient ils pas le faire en faveur de tout autre : donc il ne faut pas les recréer. Puissamment raisonné maître Bourdon. Les Comités de Salut Public et de Sureté Générale muselaient la Convention Nationale du tems du triumvirat; donc il ne

si les brigands que Robespierre soudoyait au Tribunal Révolutionnaire pouvaient être réputés de veritables Jurés.

La Presse libre! ah! Fréron, toi et tes amis vous êtes trop loin encore des vrais principes, de ces principes indépendans des hommes et des tems, pour desirer la Liberté de la Presse, et lorsque vous l'avez provoquée, vous n'avez pas réfléchi

---

faut plus de Comités de Salut Public, ni de Sureté Générale. La Convention votait à l'unanimité les loix les plus atroces; donc il ne faut plus de Convention. Le Tribunal Révolutionnaire assasinait juridiquement, donc il ne faut plus de Tribunal. Les Jurés de ce Tribunal avaient vendu leurs consciences au tyran, donc il ne faut plus de Jurés. N'est-ce pas se montrer Logicien exactement à la manière de Bourdon, que de tirer ces conséquences.

C'est encore lui qui faisait cet autre raisonnement. Des parens d'émigrés leur ont envoyé de l'argent, donc tous les parens d'émigrés ont été les caissiers des émigrés, donc il faut confisquer tous leurs biens au profit de la République.

Les Créanciers des parens des emigrés doivent lui savoir grand gré de n'avoir pas poussé le raisonnement plus loin, et de n'avoir pas dit : des hommes ont prête de l'argent à des parens d'émigrès, ces parens ont envoyé de l'argent aux émigrés, donc toutes les créances sur les parens d'émigrés doivent être regardées comme nulles, etc. etc.

qu'elle donnerait la mort à cette puissance colossale dont vous êtes revêtus.

Déjà, enhardie par ce rayon d'espoir, que vous avez fait luire devant elle, n'a-t-elle pas osé s'élever contre l'usurpation que la Convention Nationale a faite des droits les plus sacrés du peuple! déjà n'a-t-elle pas répété avec *Camille Desmoulins* que la Liberté ne devait pas être pour le peuple Français la terre promise autour de laquelle il errerait sans cesse, sans jamais y entrer?

Bientôt, n'en doutez pas, elle vous demanderait la convocation des Assemblées Primaires, et la jouissance de cette Constitution que le peuple n'a pas acceptée pour la voir remplacer par un Gouvernement despotique, sous le prétexte que l'état de guerre dans lequel nous nous trouvons, est incompatible avec les assemblées nécessaires pour nommer les nouveaux fonctionnaires publics.

Et qu'arriverait-il donc dans ces Assemblées Primaires! des intrigans, des aristocrates s'y glisseraient, les domineraient........

Et dans quel tems n'y aura-t-il plus d'intrigans ni de gens avides de pouvoir..

Il faut donc ajourner indéfiniment l'établissement de ce nouveau régime Constitutionel; il faut éterniser la Convention dans ses pouvoirs, conservé

le Gouvernement Révolutionnaire, son Tribunal, ses Commissions, ses Bastilles.... N'es-tu pas d'avis, Fréron, que tout cela est absolument nécessaire? oui, n'est-ce pas? eh bien, ne deffends donc plus la liberté *de la Presse* qui ne peut souffrir ni le despotisme, ni les tribunaux révolutionnaires, ni les cachots où l'on entasse les victimes. Rapporte t-en à ton parti du soin d'épurer et d'utiliser les Jacobins, et quant à *Barrère*, *Collot*, *Billaud*, *Carrier* et Compagnie, va: leur régne est passé, ils ne sont plus dangereux. Attachés par toi sur l'échafaud de l'opinion publique, laisses les vivre et livres les pour tout supplice aux remords qui déchirent leur conscience.

PHILIPPE.

